

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: X6119M2

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0057

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012707-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	11

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

X6119M2
BRICORAMA TRAITEMENT BOIS EXTERIEURS
XYLOPHENE CURATIF CE 2006
XYLOPHENE INDUSTRIE XYLOBATI CE 2006
BRICORAMA TRAITEMENT MULTI-USAGES
XYLOPHENE MULTI-USAGES
XYLOPHENE UNIVERSEL
TRAITEMENT DU BOIS UNIVERSEL
VERAXYL UNIVERSEL TRAITEMENT DU BOIS
XYLOPHENE BOIS EXTERIEURS
XYLOPHENE EXPERT XYLO TOTAL
XYLOPHENE PROFESSIONNEL M2000
COLOURS TRAITEMENT MULTI-USAGES
BOISILOR TRAITEMENT MULTI-USAGES
INVENTIV' PROTEC TRAITEMENT MULTI-USAGES
BOISILOR TRAITEMENT BOIS EXTERIEURS
XYLOPHENE BOIS EXTERIEUR
TRAITEMENT BOIS EXTERIEUR NUANCE
TRAITEMENT MULTI-USAGES NUANCE
AXTON TRAITEMENT UNIVERSEL
FLEXELL TRAITEMENT UNIVERSEL
XYLOPHENE XYLO TOTAL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	PPG AC - France SA
Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France

Numéro de l'autorisation

FR-2019-0057 1-3

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0012707-0004

Date de l'autorisation

11/06/2019

Date d'expiration de l'autorisation

03/06/2024

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

PPG AC - FRANCE SA

Adresse du fabricant

1 RUE DE L'UNION, IMMEUBLE UNION SQUARE 92565 RUEIL-MALMAISON France

Emplacement des sites de fabrication

ZI MONTPLAISIR, 25 RUE JEAN LE ROND D'ALEMBERT 81000 ALBI France

PPG TRILAK KFT., 4 GRASSALKOVICH UT 1238 BUDAPEST Hongrie

ZI DE RUITZ, BP 83 62620 RUITZ France

DYRUP A/S, GLADSAXEVEJ 300 2860 SØBORG Danemark

PPG DECO POLSKA SP. Z O.O., UL. KWIDZYŃSKA 8 51-416 WROCŁAW Pologne

BERKEM DEVELOPPEMENT SAS, MARAIS OUEST 24680 GARDONNE France

PPG ROMANIA, 33 CATANOAIA STREET, SECTOR 3 032903 BUCHAREST Roumanie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	ARYSTA LIFESCIENCE BENELUX SPRL
Adresse du fabricant	RUE DE RENORY 26/1 4102 OUGRÉE Belgique
Emplacement des sites de fabrication	MITCHELL COTTS CHEMICALS, STEANARD LANE, MIRFIELD, WF14 8QB WEST YORKSHIRE Royaume-Uni
	GHARDA LTD D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	JANSSEN PHARMACEUTICA NV
Adresse du fabricant	TURNHOUTSEWEG 30 2340 BEERSE Belgique
Emplacement des sites de fabrication	DONGSHA CHEMZONE, ZHANGJIAGANG 215600 JIANGSU Chine

Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Adresse du fabricant	- 51369 LEVERKUSEN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	BAYER CROPSCIENCE CORP. P.O. BOX 4913 64120-001 KANSAS CITY États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	TROY CHEMICAL COMPANY BV
Adresse du fabricant	UIVERLAAN 12E 3145 XN MAASSLUIS Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	ONE AVENUE L 07105 NEWARK États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,11
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,16
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,05
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,05
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,026
CMIT MIT	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Substance non active	55965-84-9	611-341-5	0,001

2.2. Type de formulation

Emulsion d'huile dans eau (émulsion prête à l'emploi ou à diluer dans l'eau)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT) et, un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (C(M)IT/MIT). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif par des utilisateurs professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycte brun Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif pour les classes d'usage 1, 2 et 3.1</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle</p> <p>Description détaillée: Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 200 g produit / m² pour le bois de classes d'usage 1, 2 et 3.1</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications: -</p>

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Pour les professionnels :

- Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD
- Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bouteilles de 1L en PEHD fluoré
- Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD
- Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques
- Fûts de 30L et 200L en PEHD
- Cuves de 1000L en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par brossage, rouleau, tamponnage et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter ou utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau, même si ce bois est protégé par une finition adaptée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif par des utilisateurs professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer Nom commun: Petite vrillette Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lycté brun Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Traitement curatif (bois en intérieur non exposé aux intempéries et au lessivage) (bois résineux et feuillus)</p>

Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle Description détaillée: Application superficielle / brossage / rouleau / tampon Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Méthode d'application: Application par injection Description détaillée: Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 300 g produit / m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 180 g produit / m² de bois (20 mL par trou, 9 trous/m²) en complément d'une application superficielle Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles de 0.5L et bidons de 2L en PEHD - Bouteilles de 0.75L et 1L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bouteilles de 1L en PEHD fluoré - Bidons de 2.5, 5 et 6L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Bidons de 5 et 6 L et fûts de 25L en PEHD - Fûts de 25 et 30L en fer blanc avec vernis en résines époxyphénoliques - Fûts de 30L et 200L en PEHD - Cuves de 1000L en PEHD

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.
- Pour l'application par injection combinée à l'application au pinceau, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'injection.
- Pour l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.
- Pour l'application par injection combinée à l'application par pulvérisation, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la pulvérisation et des gants pendant l'injection.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver abondamment la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage: 24 mois
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Stocker à l'abri de la lumière (excepté pour les emballages métalliques)

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.